



n° 8374

Département de Meurthe-et-Moselle (54)

Commune de CONS-la-GRANDVILLE

*Rapport géologique réglementaire
relatif à l'agrandissement du cimetière*

S. BOULY

A la demande de Monsieur le Sous-Préfet de BRIEY faisant suite à la délibération du Conseil Municipal de CONS-la-GRANDVILLE, réuni en sa session ordinaire du 22 décembre 1981, nous nous sommes rendus sur le territoire de cette commune dans le but d'y effectuer l'enquête géologique réglementaire relative à l'agrandissement du cimetière.

I - ETAT DES LIEUX

A) La commune

A.1 : Population

La commune de CONS-la-GRANDVILLE comptait en 1975 une population de 769 habitants. Pour cette population, les décès au cours des six dernières années se répartissaient comme suit :

1976	11	1979	4
1977	5	1980	9
1978	12	1981	7

soit en moyenne 8 décès par an.

A.2 : Alimentation en eau

CONS-la-GRANDVILLE dispose d'une alimentation en eau autonome établie à partir d'émergences captées de la nappe aquifère du Bajocien. L'ensemble de l'agglomération bénéficie du réseau d'adduction sous pression. Aucun puits privé destiné à l'alimentation humaine n'existe à moins de 35 m du cimetière.

B) Le cimetière

B.1 : Etat actuel

Le cimetière actuel cadastré section B.212 arrivera prochainement à saturation ; aussi, son agrandissement est devenu une nécessité.

B.2 : Le projet

La commune propose les parcelles 209, 210, 211, section B, contiguës au cimetière actuel et représentant une superficie de 1 150 m² environ. Ces parcelles sont plus ou moins en friches.

II - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES

A) Géologie

Les accès au site proposé étant quasiment impossibles, même pour des engins type pelle mécanique, nous avons fait exécuter une fosse en contrebas du site lui-même, au pied du talus.

La coupe suivante a été relevée :

- de 0,00 à 0,30 m : terre végétale
- de 0,30 à 2,70 m : limons argilo-sableux, calcaires
- de 2,70 à 3,00 m : calcaire à débit très facile en pavés

L'attribution stratigraphique de ces terrains est délicate. Il semble qu'on ait affaire à des formations meubles de pente (éboulis) reposant sur un substrat calcaire d'âge Bajocien inférieur.

B) Hydrogéologie

Aucun suintement n'était visible tant au fond que sur les côtés de la fouille. De même, il y avait absence de signes d'hydromorphie. Aucune nappe souterraine ne semble exister à moins de 3 m dans les terrains prospectés.

Rappelons que la fosse a été réalisée au point le plus bas du site.

III - ANALYSE DU PROJET COMMUNAL

A) Risques de contamination

A.1 : Eaux superficielles

La rivière la Chiers s'écoule à 50 m à l'Ouest du site et, même en période de crue, elle ne peut pas s'approcher des terrains prospectés. Il n'y a donc pas de risque de contamination directe de ses eaux.

A.2 : Eaux souterraines

Comme nous l'avons signalé plus haut, il n'y a pas de nappe souterraine à moins de 3 m de profondeur. Compte tenu de la lithologie des terrains (limons argilo-sableux) et de leur perméabilité apparente, on peut penser que ceux-ci joueront un rôle de "filtre" non négligeable et réduiront ainsi correctement les risques de contamination d'une nappe souterraine située éventuellement plus profondément.

B) Durée de rotation

Compte tenu de la nature des terrains rencontrés, une durée de rotation de quinze ans peut être retenue sur ce site.

C) Dimensionnement

Si l'on admet une superficie de 5 m² par tombe, ce qui paraît être un maximum toutes sujétions incluses, une mortalité moyenne de 8 individus par an et une durée de rotation de quinze ans, la surface minimale à retenir serait donc de 600 m².

La superficie proposée étant de 1 150 m², le projet apparaît donc très correctement dimensionné, étant entendu de plus qu'une certaine rotation s'opérera également dans l'ancien cimetière.

IV - CONCLUSION

Le site proposé pour l'agrandissement du cimetière communal de CONS-la-GRANDVILLE répond aux caractéristiques suivantes :

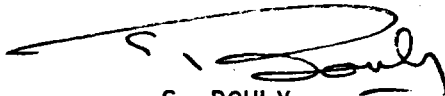
- implantation sur des éboulis limoneux offrant une assez bonne perméabilité ;
- pas de risques de contamination des eaux superficielles et peu de risques pour une éventuelle nappe souterraine ;
- durée de rotation de quinze ans ;
- superficie très suffisante.

En conséquence, les terrains proposés à notre investigation sont géologiquement et hydrogéologiquement aptes à recevoir l'agrandissement souhaité.

Vu,

Nancy, le 18 février 1982

L. DEMASSIEUX,
Coordonnateur Départemental

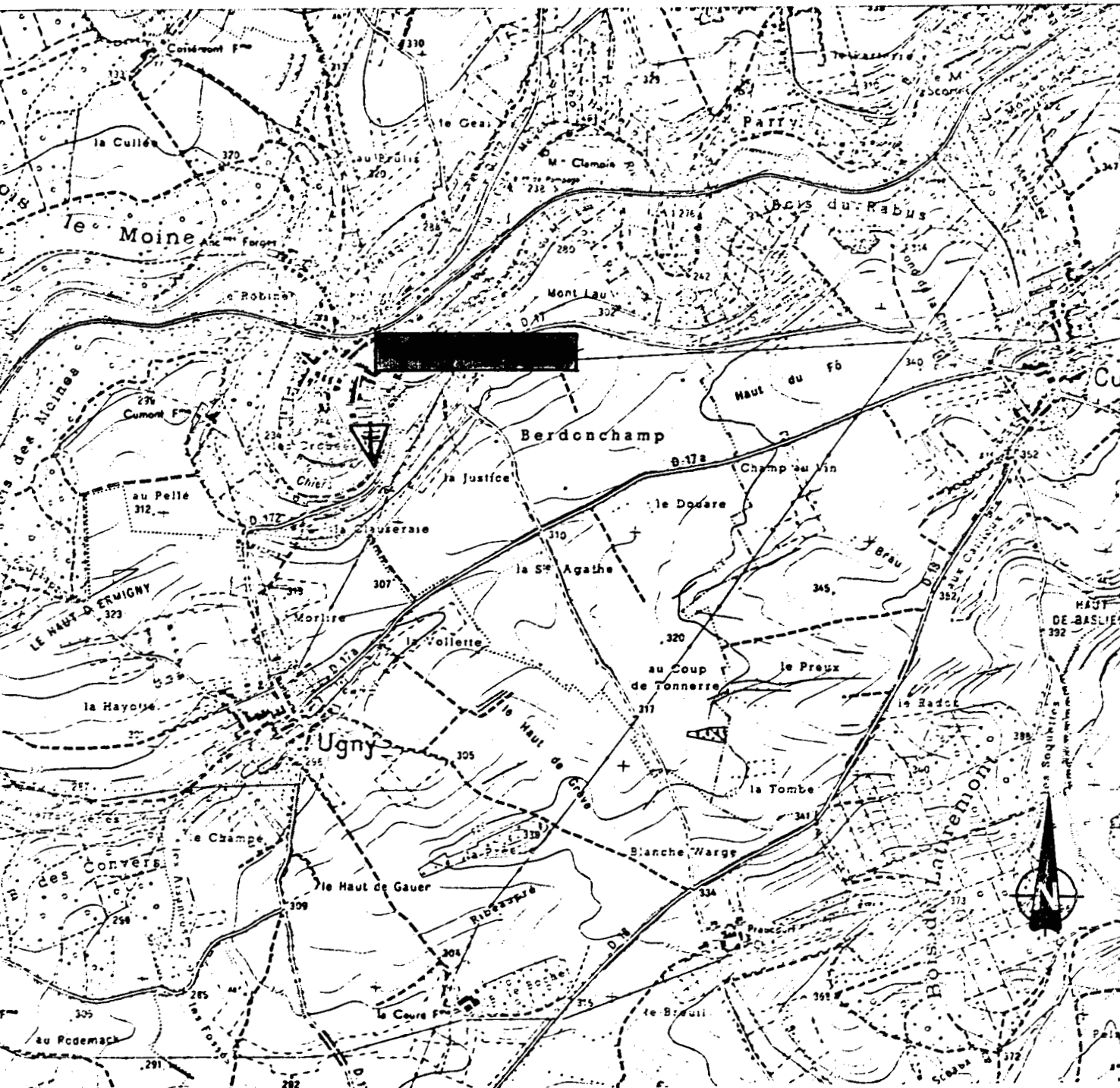

S. BOULY,
Hydrogéologue agréé en matière
d'hygiène publique pour le
département de Meurthe-et-Moselle

Annexe 1 - Plan de situation au 1/25 000ème

Annexe 2 - Extrait du plan cadastral au 1/1 250ème

Agrandissement du cimetière.

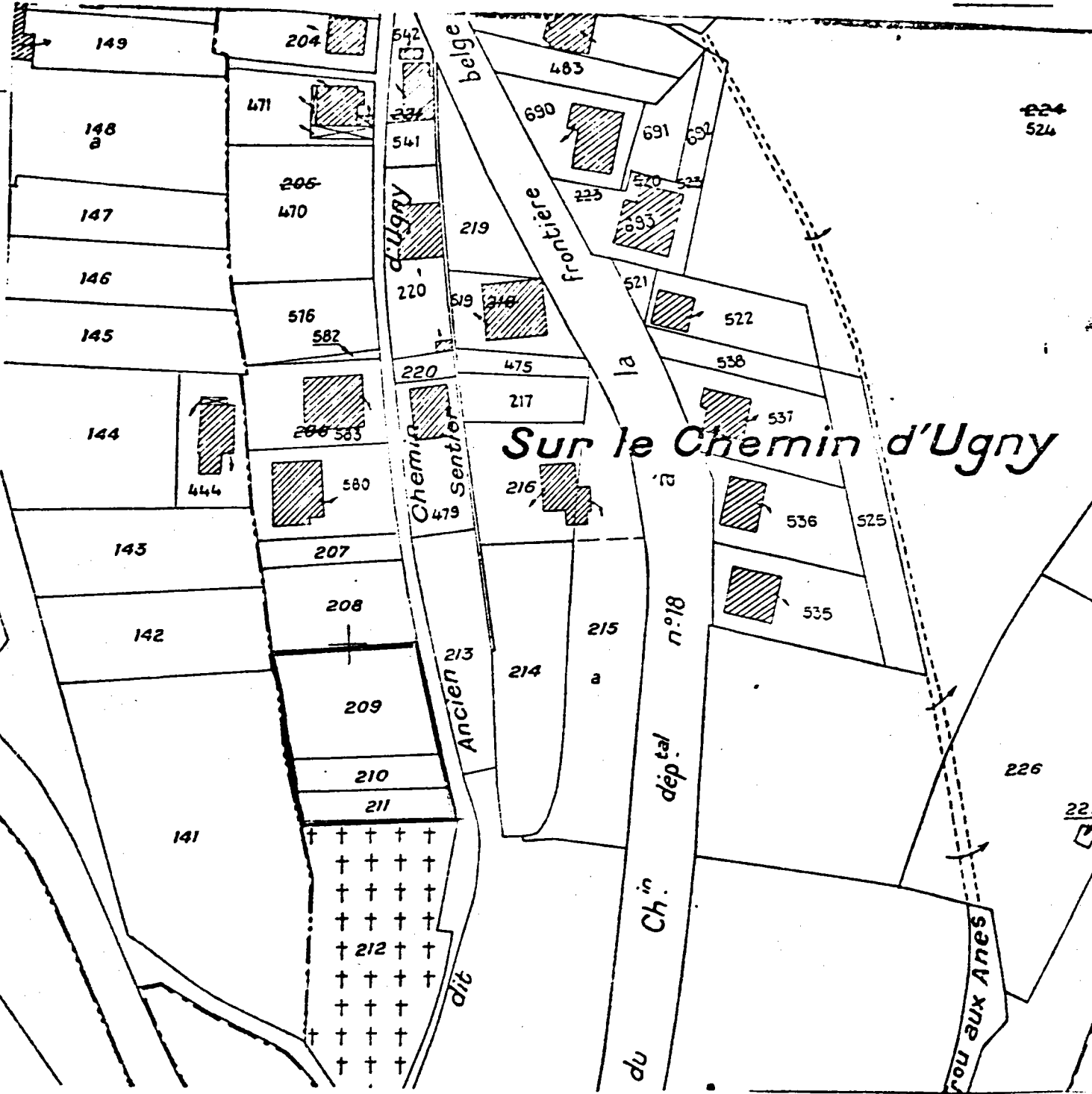
CARTE DE SITUATION GÉNÉRALE




Echelle 1/25 000ème



Situation du cimetière



 Site proposé pour l'agrandissement